

UNE MICRO-FORÊT URBAINE SUR LE BARACHOIS

Une forêt urbaine installée sur le front de mer dionysien, c'est le pari fou que s'est lancé la mandature. Créer un espace clos dans un milieu urbain afin de faire renaître une biodiversité, là est toute l'ambition du projet. En effet, cette forêt s'apparentera à un véritable sanctuaire fermé au public, où la nature pourra ainsi reprendre ses droits. Seul un chemin et une placette seront créés au milieu de cette forêt clôturée afin de garder l'ouverture sur la mer et le lien avec la nature.

Mais au-delà de ça, le projet est d'autant plus ambitieux du fait de sa localisation. En effet, la future forêt urbaine va être implantée à proximité de grands axes, du front de mer, et donc de ses embruns, ainsi que sur un sol dégradé par l'ancienne bibliothèque qui y était érigée. Face à ces conditions, le projet se déroulera ainsi en 3 étapes afin de permettre sa bonne élaboration.

Saint-Denis a répondu à un appel à projets afin d'obtenir une subvention dans le cadre du fond vert, fond de renaturation. Par son audace, la micro-forêt urbaine a été choisie comme projet phare pour l'île de La Réunion. Suite à la démolition de l'ancienne bibliothèque, Saint-Denis a d'ores et déjà pu recevoir une subvention dans le cadre du fond friche. Une partie de ses matériaux, cuivre, métal, bois, béton, ont pu être recyclés dans une logique d'économie circulaire.

Après les jardins partagés, « une naissance un arbre » ou encore Dionypark, la micro-forêt urbaine s'intègre dans la volonté de la ville de faire de Saint-Denis une Ville Jardin. L'État, pour montrer son soutien, devrait financer à hauteur de 80% cette future micro-forêt urbaine. Ce dernier a pris conscience de l'importance et de la pertinence du projet pour les années à venir. Saint-Denis se veut soucieuse du réchauffement climatique et de la qualité de l'air. Au-delà de lutter contre les îlots de chaleur, les arbres permettent d'améliorer la qualité de vie des Dionysien.ne.s. Saint-Denis, de par ses initiatives, tend à offrir une ville plus apaisée à ses habitant.e.s.

Le projet prévoit la plantation de plus 17 000 arbres d'ici fin 2025 – début 2026 pour un coût de près de 1 million d'euros. Ils seront créés en contrat de culture et plantés après deux ans de préparation des sols avec des herbacées couvre-sol comme engrais vert. Les plantes ont été choisies en fonction de l'environnement dans lequel elles vont être plantées. Cette forêt urbaine s'inscrit ainsi dans la continuité de la méthode d'Akira Miyawaki, botaniste japonais, qui a développé une technique pour restaurer un véritable écosystème forestier en zone urbaine de manière 100% naturelle.

Au total, cette forêt s'étendra sur près de 5 000 m². Afin que cette dernière puisse avoir suffisamment d'espace pour se développer, les 2 500 m² de l'ancienne bibliothèque nationale vont être complétés par les terrains adjacents appartenant encore à l'État. La forêt pourra ainsi être visible, haute et forte, d'ici une dizaine d'années.



Contact media

Honorine Angama - Cheffe de projet communication
h.angama@saintdenis.re - 06 93 88 52 50

Éric Fontaine - Directeur de la communication
e.fontaine@saintdenis.re - 06 92 65 60 23